

Les fouilles de Penmarch

Un ensemble considérable de recherches d'archéologie pré-historique est en cours d'exécution depuis l'été de 1919 dans le pays de l'ancien Cap-Caval (communes de Penmarch et Plomeur, canton de Pont-l'Abbé), sous la direction de M. le commandant Bénard, capitaine de corvette du cadre de réserve, ancien président de la Société française d'Océanographie. Ces études, patronnées par le Comité des Travaux historiques, ont abouti déjà à d'importantes découvertes dont la relation se trouve dans les mémoires publiés par MM. Bénard, Favret et Boisselier dans le *Bulletin* de la Société archéologique du Finistère. Elles se poursuivent activement et méthodiquement suivant un programme bien établi.

Outre la recherche des monuments mégalithiques de tout ordre, entreprise en vue d'une mise au point de la carte mégalithique du département, ce programme comporte : 1° des fouilles en Penmarch, notamment dans les parages de l'endroit où a été découvert un menhir anthropomorphe; — 2° des fouilles de deux nécropoles : Roz-an-Tremen et Saint-Urnel en Plomeur; — 3° des fouilles de Kjokenmöddings, tombelles, restes de tumuli, fortifications néolithiques, etc.

Les sépultures de Roz-an-Tremen et de Saint-Urnel sont particulièrement intéressantes. A Roz-an-Tremen ont été trouvés des restes humains inhumés aux pieds de lechs taillés, avec mobilier de fer et de bronze; au-dessous il y avait des sépultures à incinération, les cendres étant renfermées dans des poteries ou dans de petits creusets de pierre et accompagnées de rares objets de bronze. A Saint-Urnel, l'exploration et les coupes stratigraphiques ont révélé depuis le granit une couche archéologique à trois étages d'inhumation : à l'étage inférieur, sépultures rudimentaires sans mobilier; à l'étage moyen, sépultures plus soignées, mais encore assez sommaires, présentant quelques silex et quelques très rares traces de bronze; à l'étage supérieur, tombes formées de cistes en petites pierres et recouvertes de toitures soignées, soit en lames de schistes bleus, soit en galets blancs. Dans l'une de ces dernières tombes ont été trouvés, inhumés côte à côte, un homme et une femme se tenant par la main. Le mobilier comprend un peu de fer, mais surtout un choix considérable de pierres de toute

nature et de toute couleur. Au-dessus, enfin, s'étale une couche éolienne de sable blanc avec des traces horizontales d'habitat, puis une couche de terre grise que surmonte une couche d'humus de 0^m50 à 0^m60 d'épaisseur. Autour de cette nécropole, large de 135 mètres, se dressent sept mégalithes, dont la position a été géométriquement relevée.

Un petit musée a été constitué l'année dernière à Porz-Carn (Saint-Guénolé en Penmarch) pour recueillir le produit des fouilles.

Dans les bibliothèques

La bibliothèque du service hydrographique de la marine, fondée en 1795, et installée aujourd'hui, après de nombreuses vicissitudes, 13, rue de l'Université, à Paris, ne renferme pas que des ouvrages techniques sur la navigation. Parmi les manuscrits divers qu'elle possède, il faut signaler une description, illustrée de peintures, des réjouissances données dans la ville de Rennes pour la naissance du duc de Bretagne, en 1704, ainsi que de la cérémonie de ses funérailles, avec le cérémonial du couronnement des ducs de la province.

Un compte rendu de ces fêtes a été publié dans l'ouvrage intitulé *Autour du Berceau d'un Enfant de France*, par H. de la Grimaudière, Paris, 1907, p. 34.

*
**

Il vient d'entrer à la Bibliothèque nationale un recueil de 97 arrêts de règlement du Parlement de Bretagne, édits et déclarations du Roi enregistrés à la même cour, tous datant de 1711 à 1714. Ces textes portent sur des sujets variés, par exemple : Amirauté et gardes-côtes, maréchaussée, recherche de la noblesse, création d'offices et augmentations de gages, loterie de rentes viagères en faveur des États, abonnement de la Capitation, suppression des offices de Receveur général des domaines et de Commissaire abienneur général, police générale du Parlement, partage entre la Grand'Chambre et les Enquêtes, greffiers des justices seigneuriales, hôpitaux de Rennes, tarif des messageries, défense d'avoir moulins à bras, affectation à la marine des bois de la forêt du Cranou, etc. (coté 8°, F 27630).